



**SYNDICAT de l'ENCADREMENT de la JEUNESSE et des SPORTS
UNSA-éducation**

**AUDIENCE MINISTRE DES SPORTS
SYNDICATS JEUNESSE ET SPORTS
COMPTE RENDU RAPIDE**



Présents :

Ministère des Sport :

Roxana MARACINEANU : Ministre des Sports ;

Karim HÉRIDA : directeur de cabinet ;
Laurent CELLIER : directeur de cabinet adjoint ;
Sébastien MOREAU : conseiller spécial.

Organisations syndicales :

SNAPS (UNSA-éducation) : Tony MARTIN ;
SEP (UNSA-éducation) : David DURAND ;
A&I (UNSA-éducation) : Yves PAPLORAY ;
SEJS (UNSA-éducation) : Philippe BAYLAC.

CFDT : Jean-Marc GRIMONT et Éric BYHET ;

SNEP FSU : Gwenaëlle NATTER.
EPA-FSU : Marie-Christine BASTIEN.

CGT : Pierre MOUROT

Solidaire : Sébastien MIDAVAINÉ, Théo CONTIS.

1) On est toujours en attente d'arbitrage sur OTE. Il n'y a notamment pas d'arbitrage sur la structuration de l'échelon infra régional. Les OS ont demandé un cadrage national pour éviter les initiatives locales très hétérogènes qui risquent d'induire une forte modularité des organisations. La Ministre a pris note sans préciser s'il y aurait cadrage national et, dans l'affirmative, selon quel calendrier. Le SEJS a insisté sur l'échelon de proximité, demandé la création de DDAJES (sans réponse) et le transfert des pôles FC des actuelles DR vers les DRAJES (sur ce point avec l'appui des autres OS) non vers les DAFPIC. Sur ce sujet, la Ministre attend les résultats de la mission d'IG ;

2) Le transfert des effectifs pose problème avec le SG MAS. Les OS ont demandé une grande vigilance à la ministre sur le sujet en particulier en ce qui concerne les personnels assurant les fonctions support ;

- 3) La ministre souhaite une ligne hiérarchique plus directe vers les agents. Le SEJS a insisté pour que les maillons de la chaîne hiérarchique disposent des compétences métiers idoines en matière de management dans le champ JS ;
- 4) La réouverture du concours de PS a été demandée par toutes les OS (en attente du rapport des tiers de confiance avant toute décision sur le sujet). L'ouverture du concours d'IJS l'a été par le SEJS. Réponse : l'ouverture du concours d'IJS sera fonction des décisions prises sur OTE, décisions non connues à ce jour ;
- 5) Le transfert de la rémunération des CTS du BOP 124 (où les crédits sont noyés avec les autres crédits de rémunération de très nombreux personnels) au BOP 219 permet selon la Ministre une plus grande transparence et un meilleur suivi. Les OS ont fait part de leur crainte que les crédits de rémunération soient transformés en crédits d'intervention ;
- 6) En matière de dialogue social, des réunions périodiques ont été demandées. La Ministre le souhaite. Des propositions seront faites aux OS sûrement sur le principe d'une réunion en intersyndical entre chaque CTM. Une réunion sera programmée après le CTM du 12 novembre sur la déclinaison territoriale de l'ANS. Dans le cadre de l'OTE, en matière de dialogue social, les OS ont demandé des instances spécifiques à JS à l'échelon territorial.